



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Secrétariat des I.A.-I.P.R.
Tél.
03 22 82 39 70
Fax.
03 22 82 37 54
Mél.
ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Amiens, le 12 septembre 2012

Monsieur Ludovic LEGRY
Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
de mathématiques
Réfèrent Informatique et Sciences du Numérique

à

Mesdames et Messieurs les enseignants en charge
de la spécialité ISN

S/c du chef d'établissement

Chers collègues,

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir voulu préparer l'habilitation à l'enseignement de cette nouvelle spécialité durant l'année scolaire passée avec toute la charge de travail que ceci présuppose.

La spécialité est donc peut être ouverte dans votre établissement scolaire de par votre implication, de par l'intérêt qui a pu également y être porté par votre chef d'établissement que je tiens à remercier ici mais également de par la motivation que vous avez su faire naître chez les élèves qui s'y sont engagés. Si tel n'était pas le cas d'autres ouvertures pourront être à l'étude pour la prochaine rentrée scolaire en accord avec les services du Rectorat.

Je tiens à vous assurer de tout mon soutien durant cette année pour que la mise en place de la spécialité ISN en classe de terminale S puisse se faire dans les meilleures conditions qui soient.

Pour ce faire je souhaite attirer votre attention sur les points suivants:

1° Au niveau des enseignements

Je tiens à rappeler ici les ambitions au programme précisées dans le préambule du Bulletin officiel en date du 13 octobre 2011 :

« Les sciences informatiques, et plus généralement les sciences du numérique, ont aujourd'hui envahi nos vies professionnelles et personnelles. Elles ont entraîné des mutations profondes dans nos sociétés (culture, sciences, économie, politique, etc.). Pourtant, seule une faible partie de la population maîtrise les mécanismes fondamentaux qui régissent ces mutations et est en mesure d'apprécier les enjeux sociétaux qui en découlent. L'enseignement de l'informatique au lycée peut contribuer à réduire cette fracture.

L'objectif de l'enseignement de spécialité ISN en classe terminale de la série S n'est pas de former des experts en informatique, mais plutôt de fournir aux élèves quelques notions fondamentales et de les sensibiliser aux questions de société induites.

Il s'agit d'un enseignement d'ouverture et de découverte des problématiques actuelles, adapté à la société d'aujourd'hui, qui valorise la créativité et contribue à l'orientation. »

2° Formations au Plan académique de formation

Un nouveau dispositif de formation est cette année proposé au PAF et permettra à de nouveaux collègues de vous rejoindre en préparant l'habilitation d'ici la fin de l'année civile en cours.

Je vous confirme par ailleurs la tenue d'une formation relative à l'évaluation en ISN, formation qui se tiendra le 25 septembre prochain au lycée Edouard Branly sur Amiens. Cette formation à public désigné, concernera des enseignants en charge de cet enseignement et permettra d'harmoniser les pratiques d'évaluations en ISN pour l'ensemble de l'année scolaire dans l'académie mais également d'envisager ensemble les modalités d'évaluations relatives au baccalauréat conformément aux Bulletins officiels des 6 et 7 octobre 2011.

Nous nous accorderons à cette occasion sur un référentiel qui pourra par la suite vous accompagner dans vos pratiques après explicitation des attendus auprès de vos élèves.

3° Site académique et liste de diffusion

Vous retrouverez à l'adresse :

<http://isn.ac-amiens.fr/>

les renseignements concernant notre discipline et les liens vers les autres académies et vers les sites institutionnels (Inspection Générale, Eduscol, etc.)

Vous pouvez me proposer, si vous le souhaitez, des articles en vue d'une publication ultérieure sur cet espace dont le webmestre est Cyprien Accard.

Vous êtes par ailleurs, depuis votre habilitation en ISN, inscrit à la liste de diffusion en ISN qui vous permet de communiquer à tout sujet qui pourrait vous interroger vis-à-vis de cette spécialité. Je vous invite en conséquence à faire vivre cette liste au fur et à mesure de l'avancement de vos réflexions. Le modérateur en est Christophe Barès.

Monsieur Laurent Chéno est l'Inspecteur Général en charge de cette spécialité.

Je reste à votre disposition pour de plus amples informations et je vous souhaite une excellente année scolaire durant laquelle vous pourrez compter sur moi pour vous accompagner.

Ludovic LEGRY